

Conseil Municipal de Montjoux
Extrait du compte-rendu de la séance du 25 septembre 2017

Création d'un chemin communal et extension du réseau d'eau au Serre de Turc – Demande de subvention au Département

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'un chemin communal et d'extension du réseau d'eau au quartier du Serre de Turc pour desservir de futures constructions.

Il présente deux devis pour un montant total de : 31 784,25 € HT.

Il propose de solliciter l'aide financière du Département pour la réalisation de ce projet.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'enveloppe financière de 31 784,25 € HT pour la création d'un chemin communal et l'extension du réseau d'eau au quartier Serre de Turc. Et demande à Monsieur le Maire de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Drôme.

Périmètre de protection du captage d'eau potable – Demande de subvention au Département

Monsieur le Maire rappelle que la mise aux normes du périmètre de protection du captage d'eau potable de la Combe de Maret nécessite la pose d'une clôture pour empêcher les troupeaux d'accéder à la rivière, ce qui pourrait engendrer une pollution de la nappe.

Il présente un devis d'un montant de 9221,43 € HT, pour la fourniture et la pose d'une clôture de part et d'autre du ruisseau et propose de solliciter l'aide financière du Département pour la réalisation de ce projet.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'enveloppe financière d'un montant de 9221,43 € HT pour la pose d'une clôture sur le périmètre de protection du captage d'eau potable de la Combe de Maret et demande à Monsieur le Maire de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Drôme.

Plan d'actions de réduction des pertes en eau

Monsieur le Maire explique qu'en cas de rendement du réseau d'eau potable inférieur au seuil fixé par décret, il est nécessaire d'établir un plan d'actions de réduction des pertes en eau. Ainsi, la commune pourra conserver son taux de redevance de prélèvement sur la ressource en eau. Dans le cas contraire, ce dernier serait doublé.

Monsieur le Maire explique en outre que trois secteurs fuyards sur le réseau d'eau potable ont été identifiés :

- Grande adduction : perte de 6250 m³ par an
- Petite adduction : perte de 7590 m³ par an
- Distribution Vieux Village – Barjol : perte de 15150 m³ par an

Par conséquent la commune doit établir un plan d'actions de réduction des pertes en eau pour améliorer le rendement du réseau avec la mise en œuvre de campagnes de recherche et réparation de fuites, de rénovation ou remplacement de canalisations.

Le contenu de ce plan doit être adapté aux problèmes identifiés sur les réseaux de la commune, et un calendrier de mise en œuvre des actions doit être précisé.

Il présente le plan d'actions de réduction des pertes en eau établi en 2017, que le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

TYPE D'ACTION	OBJECTIF	EXEMPLES D' ACTIONS
Synthèse des connaissances	Connaître le patrimoine	Inventaire interne en 2014 et 2015 à partir des archives (collecte, tri et classement). Plans des réseaux (classeur n°2) et raccordements (classeur n°4) réalisés. Inventaire des réseaux (classeur n°3) prévu 1er trimestre 2018.
	Connaître le fonctionnement du réseau	Pose de 6 compteurs de réseaux en mai 2015 par la société Michelier (84 Caron) Pose de compteurs sur les fontaines et lavoirs en juillet 2015, et les bâtiments publics en septembre 2015 Relevé mensuel par un élu et tenue d'un registre des consommations
	Connaître les actions déjà en cours	
Mise en place d'actions de connaissance et de suivi	Améliorer la connaissance du patrimoine	Mise en place de compteurs sur les 4 stations d'épuration au 1er semestre 2018
	Améliorer la connaissance du fonctionnement du réseau	Étude partielle de débits, pressions et altitudes sur le réservoir du Serre de Turc et ses distributions par le cabinet Naldéo (Montélimar)
	Mise en place de	néant

	méthodes et outils d'aide à la décision	
Diagnostic de la situation	Identifier et caractériser les secteurs les plus fuyards	3 secteurs identifiés en mai 2017 suite aux bilans annuels des relevés de compteurs de réseaux, via la déclaration agence de l'eau : - Grande adduction : 6250m3 - Petite adduction : 7590m3 - Distribution RS2-RS3 : 15150m3
	Définir et planifier les actions à conduire	Suspicion de compteur défaillant au reposoir de Feyssoles. Démarches en cours auprès de la société Michelier, installatrice des compteurs. A suivre sur fin 2017 et début 2018
Mise en place des actions de réduction des pertes en eau	Campagnes de recherches de fuites	-juillet 2016 : recherche de fuite au niveau de la DFCI (entreprise Richard) - 2017 : Essais en régie de fermeture nocturne de réseaux de distribution, de fermeture de vannes de distribution, sur l'antenne Montjoux-Barjol (RS2 et RS3) et antenne Chapus (RS4), 2ème et 3ème trimestre 2017. Essais à la Fluorescéine. - 2018 : Si compteur de Feyssoles changé par Michelier, recherche de fuite sur petite adduction : devis à faire auprès de Véolia.
	Gestion des pressions	néant
	Réparation de réseaux	-Août 2016 : réparation de fuite sur réseau sur RS1 (Devès) -Septembre 2016 : réparation de réseau de fuite sur petite adduction aux Ravoux. -Septembre 2017 : recherche de fuite par la société Richard TP, découverte d'une ancienne canalisation branchée sur le réseau au niveau de la DFCI. Mise en place d'un robinet d'arrêt sur cette canalisation. Tests en cours pour trouver son départ à Barjol et la supprimer. Hypothèse de 15 000 m3/an économisés.
	Remplacement de réseaux	Modification et modernisation du réseau RS5 pour 2 habitations au Serre de Turc en novembre 2016 Modification et modernisation du réseau RP1a pour 3 habitations au Moulin en mars 2017

RECAPITULATIF DES FACTURES PAYEES PAR LA MAIRIE DE MONTJOUX POUR RECHERCHE ET REPARATION DE FUITES ET ENTRETIEN DIVERS SUR RESEAU A.E.P.

ENTREPRISE	DATE	REFERENCES	LIEU CONCERNE	MONTANT TTC
Richard TP	31/07/16	FC16139	DFCI Serre de Turc	861,30 €
	29/11/16	FC16192	Fuite sur RS1 au Devès	1 205,24 €
	28/09/16	FC16157	Fuite sur petite adduction	1 500,25 €
Blasco	10/07/17	FC 1098	Recherche bouche à clé et changement robinet avant compteur	147,60 €
Richard TP	15/09/17		Recherche de fuite	Facture en attente
			TOTAL	3 714,39 €

Le jour de la nuit - extinction de l'éclairage public

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre de ses actions pour lutter contre la pollution lumineuse du ciel, le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales propose pour la neuvième année consécutive aux communes de son territoire d'éteindre leur éclairage public à 20h le 14 octobre au soir pour « le Jour de la Nuit ». Il souhaite que la commune de Montjoux participe à cet évènement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide que l'éclairage public sera éteint exceptionnellement à 20h le samedi 14 octobre 2017 pour le « Jour de la Nuit » et autorise le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de cette décision.